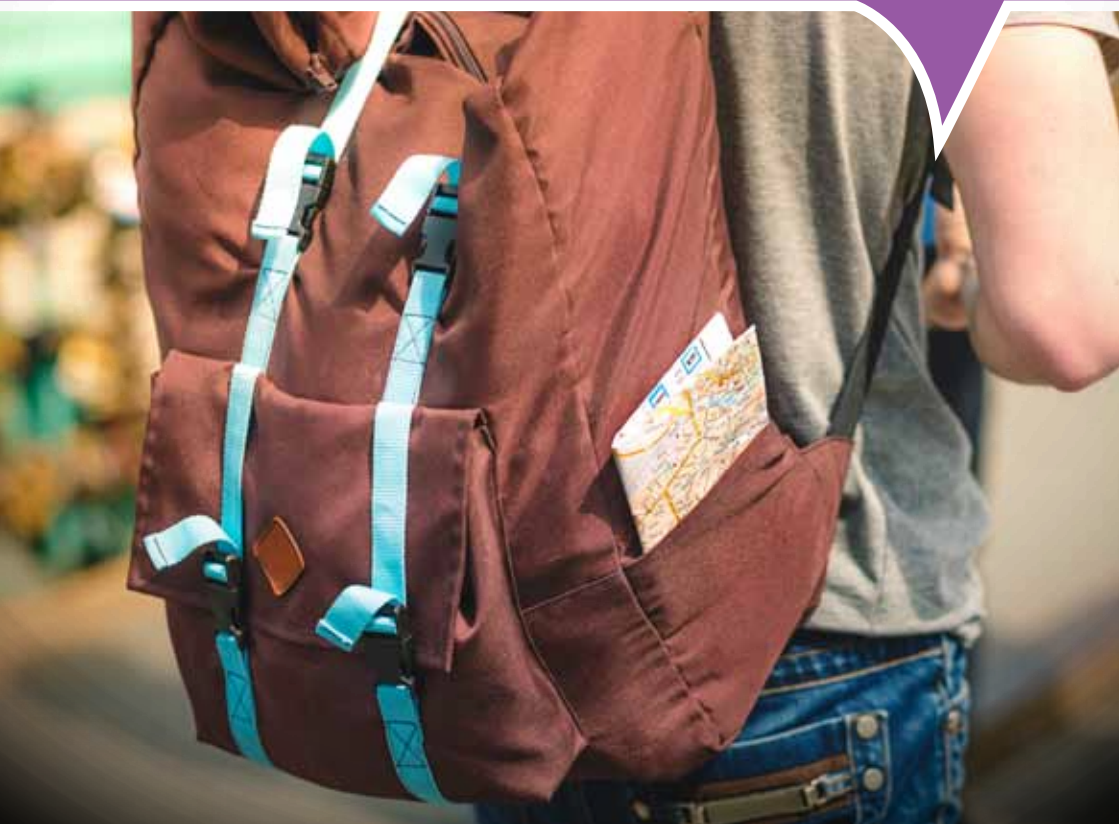


Partir en solidarité internationale



jeunes-fc.com





Partir en solidarité internationale

En France, le volontariat est l'une des deux formes d'engagement, l'autre étant le bénévolat.

Le volontaire s'engage dans une mission de plusieurs mois à quelques années et bénéficie le plus souvent d'une indemnité, non assimilable à un salaire, et d'une protection sociale. Son engagement pour une mission d'intérêt général est formel car il fait l'objet d'un contrat.

- > Les différentes façons de s'engager p3
- > Les dispositifs de volontariat de moyenne ou longue durée p3
- > Les dispositifs de courte durée p6
- > Les dispositifs pour salariés p7
- > Contacts en région p8

Les différentes façons de s'engager

Plusieurs dispositifs ou cadres juridiques relatifs à l'engagement à l'international existent, ils tiennent compte de l'âge du volontaire, du temps dont il dispose et des compétences qu'il peut offrir. Ces dispositifs offrent des **garanties diverses** qui peuvent concerner l'assurance, les frais de transport, une indemnité pour la vie sur place, une formation au départ et au retour, la valorisation des compétences acquises durant la mission...

Afin d'opérer un choix, il est nécessaire de se renseigner sur les **conditions d'éligibilité et de réalisation du volontariat** afin d'avoir une idée précise des prérequis et des suites pouvant être données à l'expérience vécue.

Les formes de volontariat présentées dans ce document s'inscrivent dans une démarche de **reconnaissance du statut de volontaire** qui passe par un **accompagnement** du volontaire dans ses apprentissages et une **indemnisation** et/ou des **aides logistiques** pour la réalisation de ses missions.



Les dispositifs de volontariat de moyenne ou longue durée

Le Service civique

L'engagement en service civique offre la possibilité d'effectuer une mission, en France ou à l'étranger, au service d'une association ou d'une collectivité et d'acquérir et de développer de nouvelles compétences ; il a pour but de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale à travers des missions d'intérêt général.

- **Public** : 16 à 25 ans inclus
- **Durée** : 6 à 12 mois
- **Zone géographique** : France et toute destination à l'étranger
- **L'indemnité est fixée par**

la loi ; son montant minimum est de 470,14 €, une majoration est possible dans certains cas. La structure d'accueil verse 106,94 € en complément

Plus d'informations :
service-civique.gouv.fr
> Jeunes/volontaire

Le Volontariat associatif

Le volontariat associatif a pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale par des actions de types très variés à caractère éducatif, environnemental, humanitaire, sportif...

Le Volontariat franco-allemand (VFA)

Le VFA se déroule au sein d'une association allemande dans le domaine culturel, écologique, social, sportif... Il permet de réaliser une expérience particulièrement enrichissante sur le plan personnel, mais aussi interculturel et linguistique. L'association française et l'association allemande qui envoient et accueillent simultanément un ou plusieurs jeunes volontaires assurent leur accompagnement en concertation.

- Public : 18 à 25 ans
- Durée : 10 à 12 mois
- Zone géographique : Allemagne
- L'indemnité de base est de

467,34 €, selon les cas d'autres indemnités peuvent s'y ajouter

Plus d'informations :

volontariat.ofaj.org

> Devenir volontaire

Le Volontariat international de la Francophonie (VIF)

Le VIF est destiné aux jeunes francophones qui s'engagent pour agir au service de projets de coopération en valorisant leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être, tout en promouvant les actions de la Francophonie.

- Public : 21 à 34 ans
- Durée : 12 mois
- Zone géographique : France ou

l'un des pays de la Francophonie

- Public : plus de 25 ans
- Durée : 6 à 24 mois
- Zone géographique : France et toute destination à l'étranger

• L'indemnité est variable selon le temps consacré à la mission, entre 115,46 € et 773,18 € + prestation en nature ou en espèces correspondant aux frais d'alimentation ou de transports

Plus d'informations :

service-public.fr

> Papiers-Citoyenneté >

Citoyenneté > Volontariats >

Volontariat associatif

Le Service volontaire européen (SVE)

Programme de l'Union Européenne, le SVE est destiné à encourager la mobilité des jeunes, il leur permet de se mettre au service d'un projet d'intérêt général à l'étranger. Le SVE permet de vivre une expérience formatrice en faisant preuve de solidarité, développe la citoyenneté ainsi que l'ouverture à une autre culture, une autre langue.

- Public : 17 à 30 ans
- Durée : 2 à 12 mois
- Zone géographique : Europe, pays partenaires voisins de l'Union Européenne et quelques autres pays partenaires dans le reste du monde

• L'indemnité est variable selon les pays. Le volontaire est logé et nourri

Plus d'informations :

erasmusplus-jeunesse.fr/site

> Service volontaire européen

- L'indemnité de subsistance est variable selon le pays

Plus d'informations :

jeunesse.francophonie.org

> Volontariat

Le Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Le VSI a pour objet l'accomplissement à temps plein d'une mission d'intérêt général (développement ou urgence humanitaire) au sein d'une organisation agréée reconnue par l'État.

- Public : à partir de 18 ans
- Durée : 1 à 2 ans en général

(6 ans maximum)

- Zone géographique :

principalement en Afrique, Asie et Amérique latine

- L'indemnité est variable

selon les pays

Plus d'informations :

france-volontaires.org

clong-volontariat.org

Le Volontariat international en administration (VIA)

Le VIA, accessible à tout ressortissant européen, est destiné principalement aux jeunes diplômés souhaitant travailler à l'étranger pour des services de l'État : ambassades, consulats, services et missions économiques ou services de coopération et d'action culturelle.

- Public : 18 à 28 ans
- Durée : 6 à 24 mois

- Zone géographique : monde entier

- L'indemnité forfaitaire est variable selon les pays d'affectation

Plus d'informations :

civiweb.com

Volontaire de l'aide de l'Union Européenne

Ce dispositif s'adresse aux citoyens de l'UE, et aux citoyens de pays tiers y résidant, ayant une compétence professionnelle et souhaitant s'engager pour aider les populations en détresse.

- Public : à partir de 18 ans
- Durée : 1 à 12 mois
- Zone géographique : monde entier

- L'indemnité est variable selon les pays ; les frais de transport, de logement et d'assurance sont pris en charge

Plus d'informations : ec.europa.eu

> Que faisons-nous

> Aide humanitaire

Corps européen de solidarité

Dispositif permettant de se porter volontaire ou de travailler (emploi, apprentissage, stage) dans le cadre de projets de solidarité en Europe.

- Public : 18 à 30 ans
- Durée : 2 à 12 mois
- Zone géographique : toute

l'Europe

• **Volontaires** : aide financière couvrant les frais de déplacement, logement, subsistance et assurance médicale – Jeunes en emploi : salaire – Jeunes en apprentissage ou en stage : indemnités

Plus d'informations :
europa.eu/youth/solidarity_fr

Le programme des volontaires des Nations Unies (VNU)

Le VNU s'adresse aux personnes qualifiées (diplôme universitaire ou de technicien supérieur), il permet de servir comme volontaire afin de soutenir les opérations humanitaires ou de maintien de la paix et l'aide au développement au sein d'un projet mené par un bureau de l'ONU.

- Public : à partir de 25 ans
- Durée : 6 à 12 mois

renouvelables

• Zone géographique : monde entier, essentiellement en Afrique, Asie et Amérique latine

- Les différentes allocations sont

variables selon la mission et sa durée
Plus d'informations :
unv.org/fr

Les dispositifs de courte durée

Les chantiers internationaux de jeunes

Les chantiers réunissent des groupes de jeunes de tous horizons afin qu'ils réalisent ensemble un projet utile à la collectivité (patrimoine, animation, construction, aménagement, protection de l'environnement...). De nombreuses formules existent selon les organismes.

• Public : en France à partir de 14 ans, à l'étranger généralement à partir de 18 ans

• Durée : 2 semaines à 2 mois en général

• Zone géographique : France et monde entier

Plus d'informations : cotravaux.org

> Engagements volontaires

> Chantiers internationaux



Les programmes Ville vie vacances/solidarité internationale (VVV/SI) et Jeunesse-solidarité internationale (JSI)

Ces programmes permettent de soutenir la rencontre interculturelle de groupes de jeunes du Nord et de jeunes du Sud autour d'une action de développement d'activités collectives, solidaires et durables.

- **Public** : 15 à 25 ans (groupes de 4 à 16 jeunes parrainés par une association de solidarité internationale agréée).

Bourgogne-Franche-Comté International, RéCiDev ou la Ligue de l'Enseignement sont habilités à parrainer des projets.

- **Durée** : 15 jours minimum
- **Zone géographique** : France et pays du Sud.

Plus d'informations : fonjep.org

> Association > JSI – VVV/SI

Les dispositifs pour salariés

Le Congé de solidarité internationale (CSI)

Le CSI permet aux salariés de participer à une mission d'entraide à l'étranger pour le compte d'une association humanitaire ou d'une organisation internationale dont la France est membre.

- **Public** : salarié-e ayant au moins 12 mois d'ancienneté

- **Durée** : 6 mois maximum

- **Zone géographique** : essentiellement en Afrique, Amérique latine, Inde, Maroc

- **Pas d'indemnité** ; à son retour de congé le-la salarié-e doit retrouver son précédent emploi ou un emploi similaire assorti d'une rémunération au moins équivalente

Plus d'informations :

service-public.fr

> Papiers-Citoyenneté

> Citoyenneté > Volontariats

> Questions/Réponses

Le Mécénat de compétences

Ce dispositif est le cadre juridique permettant une mise à disposition ponctuelle et gracieuse de salariés volontaires, pendant leur temps de travail, au profit d'un projet d'intérêt général ; cela peut prendre la forme d'un prêt de main d'œuvre ou d'une assistance à la réalisation d'une prestation de service.

- **Public** : toute personne salariée

- **Durée** : selon la convention passée entre l'entreprise, la structure bénéficiaire et le salarié

- **Zone géographique** : partout dans le monde

- **Pas d'indemnité** ; maintien du salaire

Plus d'informations : admical.org

> le mécénat > les différentes formes de mécénat

Principaux contacts

Bourgogne-Franche-Comté International

Arsenal - Bât Q
4 Place Saint-Jacques
25000 Besançon
03 81 66 52 38
contact@bfc-international.org
bfc-international.org
> Appuie, conseille, accompagne, forme et prépare les porteurs de projets de coopération et de solidarité internationale

Service volontaire européen :

Ceméa Franche-Comté,
18 rue de Cologne,
25000 Besançon, 03 81 81 33 80
asso@cemeafc.org / **cemeafc.org**

**Conseil Départemental du
Territoire de Belfort / Mission
coopération internationale,**
Place de la Révolution Française,
90000 Belfort, 03 84 90 90 46

Plus de
contacts



sur → **agitateurs
de mobilite.fr**

RéCiDev (Réseau Citoyenneté Développement)

3 avenue du Parc
25000 Besançon
03 81 41 05 87
contact@recidev.org
recidev.org

> Informe, aide, accompagne les jeunes porteurs de projets francs-comtois dans le domaine de la solidarité internationale



Livret réalisé en partenariat avec
Bourgogne-Franche-Comté International
et RéCiDev

Crij de Franche-Comté

27 rue de la République
25000 BESANÇON
03 81 21 16 16
jeunes-fc.com